

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Le traducteur, étudiant pour la vie

Marcel Paré

---

Volume 3, numéro 2, 2e trimestre 1958

La traduction scientifique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061476ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061476ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Paré, M. (1958). Le traducteur, étudiant pour la vie. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(2), 67–73. <https://doi.org/10.7202/1061476ar>

## LE TRADUCTEUR, ÉTUDIANT POUR LA VIE

MARCEL PARÉ, "Publicité-Service", Montréal

Je veux d'abord dissiper tout équivoque qu'un titre pensé à la hâte aurait pu créer chez vous qui vous destinez à la carrière de traducteur. Je m'en suis rendu compte un peu tard ; c'est un titre qui n'est pas très exaltant, alors qu'une circonstance comme celle de ce soir justifierait l'annonce de propos plus enthousiastes et plus prometteurs.<sup>(1)</sup>

Mais avant que je m'explique, vous me permettrez de remercier le président de votre Institut, M. François Vézina, de l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à ce couronnement de fin d'année. Conscient de cet honneur, je l'ai accepté avec empressement. Après réflexion, cependant, je me suis senti envahi par une appréhension qui me révéla mon audace. A quel titre me trouvé-je donc ce soir devant cet auditoire de linguistes ? Disons que c'est à titre d'étudiant... ce qui me mettra plus à l'aise et me permettra de retrouver un autre titre, celui dont j'ai coiffé les quelques notes que j'aimerais vous lire :

*"Le traducteur... étudiant pour la vie."*

Voilà une constatation qui s'applique aussi, il faut l'admettre, aux diplômés de toutes les facultés. Je n'invente rien en affirmant que "l'homme est un apprenti" et que, sinon toujours la douleur, du moins l'expérience est son maître — l'expérience, l'étude et la recherche, sans lesquelles il n'y a aucun perfectionnement possible et, sans perfectionnement, l'homme reste sans culture. C'est une déplorable attitude, assez courante chez nous, que celle de se fermer l'esprit à toute discipline intellectuelle une fois finies les études académiques.

Vous témoignez heureusement du contraire car vous qui, pour la plupart, étiez déjà engagés dans une carrière, vous vous êtes inscrits à cet Institut, poussés par un souci qui vous honore, celui de vous perfectionner dans l'une des disciplines intellectuelles des plus enrichissantes, qui se trouve, par surcroît, être la plus importante chez nous, puisqu'elle est le fondement de tout notre épanouissement culturel.



Si le français que l'on parle aujourd'hui dans bien des milieux canadiens est une langue abâtardie, dont la pauvreté atrophie et paralyse

---

(1) Discours prononcé lors de la collation des diplômes de l'Institut de Traduction, tenue sous la présidence de Mgr Irénée Lussier, P.D., Recteur de l'Université de Montréal, le mercredi 7 mai 1958.

notre vie culturelle, nous le devons à de nombreux facteurs qui ont fait boule de neige. Ne faut-il pas chercher au premier rang parmi ces facteurs l'incompétence ou l'insouciance de certains responsables de notre enseignement et, conséquence qui en découle, le trop petit nombre d'intellectuels actifs et de traducteurs compétents devant la masse de ceux dont les écrits ou les traductions ont nourri notre population et la nourrissent, hélas, encore trop souvent ?

Ce n'est cependant pas l'occasion de faire ici l'historique ni le procès de notre enseignement public. Je veux plutôt situer le rôle de premier plan que le traducteur peut tenir chez nous et les raisons pour lesquelles il doit consentir à rester étudiant pour la vie. La première de ces raisons, c'est qu'il est, bon gré mal gré, professeur de français pour la vie.

J'emprunte à la dernière livraison du *Journal des Traducteurs*, auquel M. Vinay consacre une si large part de son temps, de sa science et de son zèle, cette citation dans laquelle l'Institut Supérieur d'Interprétariat de l'Institut Catholique de Paris expose les connaissances de base que doit posséder le traducteur : "Le traducteur doit faire preuve d'une connaissance approfondie de la langue dans laquelle est composé le texte original et de celle dans laquelle il doit être traduit, ainsi qu'une connaissance générale des problèmes qui sont abordés dans le document."

Voilà donc en trois lignes trois facteurs qui font de notre profession une carrière privilégiée sur le plan culturel :

¶ *La connaissance* parfaite de sa langue, — et singulièrement quand cette langue est le français, comporte une source indéniable de santé et de joies intellectuelles ;

¶ *La connaissance* d'une seconde langue, quelle qu'elle soit, — et il est heureux que dans notre cas ce soit l'anglais, — comporte aussi un facteur puissant d'enrichissement, en soi d'abord, puis par les comparaisons, les échanges, le commerce enfin que la connaissance de cette langue permet d'entretenir avec les intellectuels qui la parlent et les oeuvres qui en forment le trésor littéraire et culturel ;

¶ Enfin, *la connaissance* générale des problèmes qui confrontent le traducteur, dans les documents qu'il doit traduire, ne s'acquiert pas sans une discipline de recherche qui peut enrichir son cerveau autant que celui du médecin, s'il est traducteur médical, de l'homme de loi, s'il est traducteur juridique, ou du diplomate, s'il est au service des Affaires extérieures...

Le traducteur ne recueillera néanmoins les bienfaits de cette culture que s'il consent à s'abreuver tous les jours à cette triple source de connaissances, autrement dit s'il consent à rester étudiant pour la vie.

Il n'y a aucun secteur de l'activité humaine où l'on ne saurait trouver matière à perfectionnement. Ceci est remarquablement vrai de la traduction. Et cette recherche constante de la perfection sera la sauvegarde du traducteur, la sauvegarde de sa foi en sa profession. S'il n'a pas le goût de l'étude, il restera toute sa vie un gratte-papier médiocre et finira par être malheureux dans une profession qui se révélera ingrate et sans horizons.

Mais il y a autre chose qui grandit encore le traducteur au Canada. Des circonstances historiques et géographiques obligent nos traducteurs

cultivés — ce devrait être un pléonasme que d'accoler le mot "cultivé" au mot "traducteur" — obligent nos traducteurs, dis-je, à faire rayonner leur culture et les chargent d'une lourde responsabilité.

La France a le privilège de posséder un incomparable trésor littéraire et linguistique, sans cesse enrichi par les œuvres d'un nombre incalculable de grands écrivains et de journalistes, auxquels s'ajoute la brillante académie de ses philosophes, de ses savants, de ses professeurs, de son clergé, de ses hommes de loi, de ces cerveaux humanistes qui rayonnent sur le monde grâce à leur science, sans doute, mais aussi parce qu'ils savent l'exprimer dans une langue châtiée, impeccable, précise, où l'enchantement du vocabulaire et la souplesse de la phrase font oublier l'aridité du thème.

Malheureusement, nous avons bien mal appris à utiliser ce trésor, cette source de richesses, à puiser à même cet héritage qui nous appartient aussi authentiquement qu'aux Français...

Le Français qui lit son journal du soir est, certes, exposé à rencontrer ici ou là un acroë à la syntaxe, une audacieuse licence de sémantique, une blessure à l'orthographe... Il peut les attribuer à la rapidité qu'exige la publication d'un journal, à la traduction laborieuse d'une nouvelle étrangère ou même à l'ignorance du journaliste qui a peut-être été un cancre au lycée — on en trouve à Paris comme ailleurs... Mais il aura l'avantage de lire combien d'autres articles, de chroniques et même de réclames, qui auront été pensés en français.

Chez nous, au contraire, la plupart des nouvelles que nos journaux offrent à leurs lecteurs sont des traductions. C'est le cas de presque toute l'information internationale et nationale et d'une partie des nouvelles régionales. Quant à la réclame, si l'on songe à la place qu'elle occupe dans ces journaux et à la proportion de cette réclame que l'on a dû traduire (100% dans nos revues et dans nos illustrés de fin de semaine et guère moins dans nos quotidiens), on se rendra vite compte que, dans le Québec, on ne lit pas souvent autre chose que des traductions... A cela s'ajoutent tous les autres supports publicitaires: radio, télévision, sauf dans le secteur théâtre... et encore — panneaux-réclame, affiches, étalages, étiquettes, modes d'emploi, catalogues, recueils de recettes, manuels d'instructions, lettres-circulaires, films, documentation, contrats d'assurance, de vente ou de location, dépliants, enfin presque tous les textes, parlés ou écrits, qui touchent, de près ou de loin, au commerce ou à l'industrie, aussi bien que nos lois fédérales et la documentation qui s'y rattache.

N'est-il pas pitoyable de songer que, dans tout ce qui précède, seule une partie infinitésimale des textes a été pensée directement en français? N'est-ce pas que le traducteur a véritablement une lourde responsabilité? Je suis tenté de dire: une mission.

Comme l'instituteur incompetent qui, une fois qu'on a retenu ses services, risque de fausser la formation de deux ou trois générations d'enfants, le traducteur qui n'est pas qualifié peut, une fois embauché, contribuer à déformer la langue de ses lecteurs. Avec cette différence que l'instituteur ne s'adresse qu'à deux ou trois douzaines d'élèves par année, d'un certain âge et d'un certain milieu, bien qu'il les ait eu sa

présence cinq jours sur sept, tandis que le traducteur peut d'un seul coup — et à répétition — atteindre un million de lecteurs ou d'auditeurs de tous les âges et de tous les milieux.

Dans combien de nos foyers la lecture se résume-t-elle à celle du journal, d'une demi-douzaine de catalogues, de Sélection et de la déclaration d'impôt? Qu'il s'agisse d'une nouvelle doctrine économique, d'un parti politique en formation, d'un nouveau produit ou d'une nouvelle loi, on n'en apprendra, par son journal ou autrement, que le nom qu'aura bien voulu donner le traducteur à l'un ou à l'autre.

Certes, le rédacteur ignorant qui exprime sa pensée peut commettre les mêmes crimes contre la langue, certes il a les mêmes responsabilités vis-à-vis de ses lecteurs, mais la pensée qu'il a trahie en l'exprimant mal, c'est généralement la sienne et il devra seul en souffrir les conséquences. Tandis que le traducteur ignorant qui s'exprime mal ou se fourvoie trahit la pensée d'un autre. Sa responsabilité devant le public se double d'une responsabilité auprès de l'auteur qu'il interprète.

Le traducteur aux prises avec la réclame d'un produit nouveau, d'une machine inédite ou d'une application nouvelle d'un produit connu, se voit dans l'obligation, parfois, de créer un mot, une expression ou, à tout le moins, de choisir parmi plusieurs mots existant déjà celui qui convient le mieux. C'est lui qui portera la responsabilité du mot qu'il lancera sous les yeux ou aux oreilles de quelques millions de personnes en un seul jour. S'il commet une erreur, il aura du mal à la rattraper... Le cas se présente assez souvent dans la traduction publicitaire, mais bien peu de traducteurs s'en font un souci.

Le traducteur qui prit un jour la décision d'en finir avec les "screens ou serings ou grilles" de porte ou encore, comme on disait autour de Québec, les "portes de passe", avait sûrement les meilleures intentions du monde... Malheureusement, notre homme, soit qu'il eût une distraction ou qu'il eût omis de consulter son dictionnaire, soit que le typographe lui eût joué un mauvais tour, lança "*le moustiquaire*" et, aujourd'hui, le traducteur qui s'aventure à écrire "*la moustiquaire*" se le fait reprocher et reste seul, avec le dictionnaire, à avoir raison.

Notre étudiant pour la vie doit donc consulter son dictionnaire pour vérifier le genre et la définition des mots chaque fois que s'élève dans son esprit le moindre doute. C'est une qualité précieuse du traducteur que l'humilité qui lui permet de savoir douter. Il ne faut rien admettre par manière d'acquit, n'est-ce pas Monsieur le Professeur?

Les meilleures leçons de modestie, je les ai toujours reçues des traducteurs les plus distingués et des linguistes les plus érudits qui, au lieu de lancer avec suffisance une solution incomplète à un problème un peu sérieux, préféreraient avouer qu'ils devaient réfléchir et consulter d'abord leur dictionnaire ou leur grammaire. Vingt, trente ou quarante ans d'expérience ont appris à ces hommes cultivés que ce n'est pas uniquement par des formules apprises par coeur que l'on résout toutes les complexités de la langue française. Soyons modestes dans notre science et nous serons prudents. La prudence est toujours la mère de la sûreté.

Il faut, par exemple, user de prudence dans l'importation de certains mots français qui n'ont pas cours ici. Est-il opportun de remplacer le

mot *poêle* par le mot “cuisinière”, la *marmite* par la “cocotte”, la *batterie* par “les accus”; d’éliminer le mot *gazoline* pour le remplacer par “essence”, *bavette* par “bavoir” ?

Je ne le crois pas. Je ne reprocherai à personne de les utiliser, mais je ne crois pas que le traducteur doive en imposer l’usage; nous avons raison d’utiliser de préférence les mots que toute notre population connaît lorsque ces mots sont acceptés par les dictionnaires français. Il y a même un avantage de plus qui nous invite à les choisir lorsque la construction de ces mots français les rapproche des mots anglais — comme c’est le cas de *gazoline*, de *batterie*.

Le traducteur a souvent la tentation d’utiliser le mot le plus recherché, pour faire de l’épate. A moins que le contexte ou le lecteur auquel il s’adresse ne l’exige, il est toujours préférable d’utiliser le mot le plus courant, qui a le plus de chance d’être le mieux compris par le plus grand nombre. La traduction est souvent un jeu de voltige, mais c’est un jeu dont seul le traducteur doit être témoin. Il faut en éviter le spectacle au lecteur.

Le traducteur doit faire preuve de jugement, de psychologie, et consulter ses confrères quant à l’usage. Car il est important, dans une profession comme la nôtre, que le vocabulaire ne soit pas soumis au secret professionnel. Dieu sait, par exemple, le nombre d’expressions que nous impose le jargon publicitaire ou commercial américain. Il est alors indispensable que les traducteurs fassent des recherches, se consultent et décident entre eux de l’expression qui aura cours en français, car dans ce domaine, ce n’est pas toujours de France que nous vient la lumière. Je l’affirme même au risque de passer pour un hérétique. Malgré tout le respect que j’ai pour les grands écrivains, les grammairiens et les intellectuels authentiques, je ne peux m’empêcher de regretter que Voltaire, Corneille ou Molière n’aient pas su nous léguer, en même temps que leur riche héritage, quelques lignes où il serait question de “transitron” et de “merchandising”... Cela nous éviterait la consultation d’une douzaine d’ouvrages français qui nous renseignent mal puisqu’ils donnent trois mots pour traduire “transistor”... et “merchandising” pour traduire “merchandising”...

Or il se trouve qu’une récente livraison du *Journal de la Publicité*, de Paris, se demande, pour la première fois, comment traduire “merchandising” et “marketing”. Résultat : ? — Pourquoi ce point d’interrogation ? Parce que les Français emploient ces mots américains sans savoir ce qu’ils veulent dire, comme les Américains les emploient, à tort et à travers, sans savoir davantage ce qu’ils veulent dire. Si bien qu’avant de traduire, le *Journal de la Publicité* va tenter de trouver à ces mots une définition convenable.

Et voilà un secteur où le traducteur canadien studieux peut, modestement, contribuer à enrichir la langue française et il le peut d’autant plus et d’autant mieux que c’est la France aujourd’hui qui lui en offre l’occasion et l’invite à le faire.

L’*Office du Vocabulaire français* vient de lancer sa deuxième consultation. La première, il y a un an, portait sur les néologismes, anglo-saxons pour la plupart, qui envahissent la langue française.

Cette fois, l'*Office* sollicite l'opinion des consultants sur l'évolution sémantique de certains mots appelés les "mots à sens glissant".

Sur les dix mots soumis à la consultation, il y en a un qui nous est à peu près inconnu et que nous n'utilisons pas. Trois autres, toujours employés ici dans leur signification traditionnelle, sans doute parce qu'ils ne sont connus que des gens cultivés, sont rarement utilisés dans la signification nouvelle, par glissement, que désigne la feuille de consultation ; ce sont les mots : instance, somptuaire et valable. Je ferai cependant la réserve que le mot "instance" cache parfois ici un autre sens qui est une erreur grossière dont seuls les faux traducteurs doivent porter la responsabilité ; je parle de ceux qui disent "dans cette instance" au lieu de "dans ce cas" pour traduire "in this instance".

Enfin, les six autres mots qui font l'objet de la consultation sont tous assez couramment employés, chez nous comme en France, aussi bien dans leur signification nouvelle que dans leur sens traditionnel, deux sens qui s'opposent parfois assez nettement. Ces mots sont les cinq suivants dont le glissement ne devrait pas être admis : achalandé, alternative, errements, réticence, soi-disant... et le sixième, avatar, dont on pourrait, à la rigueur, accepter le glissement.

Disons en passant que les bons traducteurs doivent être intransigeants et n'accepter que difficilement ces évolutions sémantiques. Et voilà encore un secteur qui s'offre à la recherche et à l'étude et qui m'amène à parler du dirigisme linguistique.

Il y a des gens sérieux pour qui la langue doit pouvoir évoluer librement... son "génie", croient-ils, saura bien où l'arrêter. Ce qui pouvait être vrai *avant* l'invention de l'imprimerie l'était déjà beaucoup moins *après* ! Mais de nos jours, la puissance et la rapidité des organismes de diffusion modernes comme la presse et la radio risquent d'altérer la langue... profondément et promptement. Faudrait-il laisser libre cours à la fantaisie du premier venu qui pourrait lancer à la population, par la voie du micro ou des presses, toutes les fautes contre la langue, en se disant : l'usage populaire finira par adopter ou rejeter l'erreur et s'imposera petit à petit...

Nous ne pouvons admettre que c'est de cette façon que s'exerce le génie de la langue. Non, son évolution est lente et patiente... Nous sommes plutôt ici en présence de l'anarchie.

Je préfère, à cette école qui ne croit pas à l'efficacité de l'intervention dans l'évolution de la langue, celle qui pense, au contraire, comme le dit Aurélien Sauvageot dans la livraison de mars de *Vie et Langage*, que "... le rendement de la langue dépend des efforts développés pour la perfectionner, lui faire dire le plus de choses avec le plus de précision, le maximum de clarté... Ce travail se poursuit tous les jours, à toute heure et dans tous les milieux, mais essentiellement dans les milieux qui composent [...] l'élite (linguistique), l'ensemble de ceux qui ont pris conscience de ce qu'ils font quand ils parlent et écrivent, [...] de ceux qui ont pris conscience des difficultés de leur tâche, ainsi que des responsabilités qui leur incombent envers le reste de la collectivité. L'élite linguistique, c'est l'ensemble de ceux qui se jugent et jugent les autres, sont soucieux de

s'exprimer au mieux en toutes circonstances et soucieux qu'il soit fait de même autour d'eux."

Or, dans cette élite, les traducteurs ne doivent-ils pas compter parmi les membres les plus actifs ? Ne répondent-ils pas parfaitement, par leur préparation, leur souci constant de la correction et par leur travail de tous les jours, à cette définition de l'élite linguistique ?

Si nous répondons dans l'affirmative à ces deux questions, il faut également que nous répondions oui à cette troisième :

Le traducteur ne doit-il pas conserver un esprit d'étudiant... cet esprit de travail, d'étude, de recherche, de sincérité, qui lui permettra de collaborer à la tâche essentielle de veiller sur la langue française.

Avant de vous dire le mot de la fin, je veux insister sur une autre discipline qui requerra de vous la diligence de l'étudiant. Gare aux anglicismes, aux anglicismes syntaxiques surtout qui vous obligent à une surveillance de tous les instants. L'expérience ne nous met pas à l'abri de leur esclavage, ils nous échappent si facilement.

Si, par exemple, malgré mes soins attentifs, on venait me dire tout à l'heure que l'on a relevé quelques défaillances de cet ordre dans mes propos, j'en serais certes fort humilié... mais je n'en serais pas trop étonné.

Il faut être sur ses gardes — mais sans exagérer au point de croire que tout ce qui ressemble de trop près à l'anglais est nécessairement un anglicisme. Tant de rigueur priverait nos traductions de beaucoup d'expressions très jolies et très françaises.

Enfin, avec mes vœux de succès dans la carrière où vous mettrez en pratique les connaissances que vous avez acquises à l'Institut, je vous laisse cette phrase qui conclut l'article dont je vous citais un passage il y a un instant : "De grâce, ne laissons plus notre langue française et ceux qui la parlent en proie aux guérisseurs, aux rebouteux, aux charlatans de toutes sortes, alors que nous pouvons appeler les médecins."

Ai-je besoin de vous rappeler que nos malades se nourrissent surtout de traduction ?...

